Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation mondiale de la santé animale

UNION AFRICAINE
BUREAU INTERAFRICAIN DES RESSOURCES ANIMALES

DOCUMENT D'ORIENTATION



© FAO/Michael Tewelde

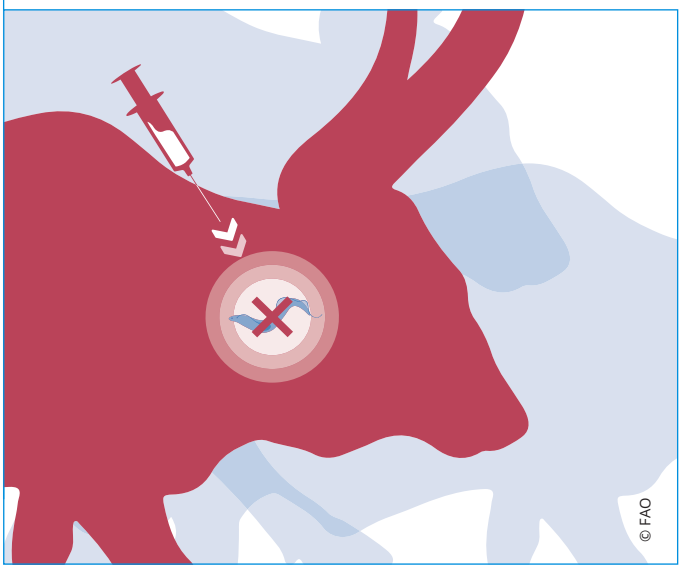
Accélérer l'accès aux nouveaux trypanocides vétérinaires en Afrique

RÉSUMÉ

La trypanosomose animale africaine (TAA) nuit gravement à la productivité de l'élevage, aux moyens de subsistance ruraux et à la sécurité alimentaire dans toute l'Afrique subsaharienne. Les traitements actuellement disponibles sont obsolètes, de moins en moins efficaces et, dans certains cas, dangereux. L'apparition et la propagation de la résistance aux médicaments aggravent souvent ces problèmes.[1] Des initiatives menées récemment à l'échelle internationale ont donné une nouvelle impulsion aux efforts faits pour mettre au point des produits novateurs, modernes, efficaces et sans danger en vue de prévenir et de traiter la TAA. Le présent document d'orientation montre pourquoi il est urgent de prêter un appui en matière de réglementation et de coordonner l'action des parties prenantes afin d'introduire une nouvelle génération de trypanocides vétérinaires efficaces, durables et sans danger destinés aux systèmes d'élevage africains. Le document a également pour objet d'encourager les progrès dans la mise au point de vaccins.

L'ENJEU

On estime que plus de 100 millions de bovins et d'autres animaux d'élevage sont exposés au risque de TAA en Afrique subsaharienne, ce qui en fait l'une des maladies endémiques les plus lourdes de conséquences sur les plans économique et social dans la région.[2] La TAA est reconnue comme un obstacle majeur à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 1 (Élimination de la pauvreté), l'ODD 2 (Élimination de la faim) et l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être). Elle fait également obstacle à la concrétisation de plusieurs objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier les objectifs 1 (Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous), 3 (Des citoyens en bonne santé et bien nourris) et 5 (Une agriculture moderne pour une productivité et une production accrues).



© FAO

Figure 1. Bovins exposés au risque de trypanosomose animale dans la ceinture africaine de la mouche tsé-tsé



Note: L'année de référence pour le nombre de bovins est l'année 2020.
Source: Auteurs du présent document.

Les traitements disponibles s'appuient principalement sur deux molécules (acéturate de diminazène et chlorure d'isométamidium), toutes deux utilisées depuis plus de 50 ans. D'autres molécules comme le bromure d'éthidium sont considérées comme dangereuses et potentiellement carcinogènes. La faiblesse de la réglementation exacerbe le problème, sachant que les médicaments contrefaits et non conformes représentent plus de 50 pour cent des échantillons sur certains marchés.[3]

POURQUOI A-T-ON BESOIN D'URGENCE D'UN NOUVEAU TRYPANOCIDE?

- La **résistance** aux trypanocides s'explique en grande partie par leur utilisation généralisée, et souvent non réglementée, depuis des décennies, ainsi que par le manque d'autres solutions et par des systèmes de diagnostic et de suivi inadéquats.
- Un grand nombre des trypanocides vétérinaires actuellement disponibles affichent un **indice d'innocuité faible** et présentent des risques pour les êtres humains et les animaux en raison de leur marge thérapeutique étroite et de leur toxicité potentielle.
- Les **trypanocides falsifiés** contribuent à l'échec des traitements, accélèrent la résistance aux médicaments et sapent la confiance dans les systèmes vétérinaires, un problème qui fait peser une grave menace sur la productivité de l'élevage et les moyens de subsistance des agriculteurs.

Des molécules plus sûres et plus efficaces sont actuellement mises au point, mais elles se heurtent à d'importants obstacles à l'entrée, faute d'appui du secteur public et du secteur privé.

L'appel à l'action ici lancé se fonde sur l'approche de lutte progressive contre la TAA,[4,5] une initiative pilotée par la FAO et conçue et promue en collaboration avec un large éventail de parties prenantes, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) et l'Union africaine.

L'approche de lutte progressive contre la TAA est une démarche par étapes désormais adoptée par plus d'une douzaine de pays africains. Dans le cadre de l'approche, à l'étape 2, l'utilisation rationnelle des médicaments est une condition indispensable pour une maîtrise durable de la TAA (gestion intégrée de la TAA au niveau de la communauté/des agriculteurs, sous la supervision des services vétérinaires, l'accent étant mis sur la réduction durable et économiquement rentable de la charge de morbidité). L'introduction de la chimiothérapie moderne est également un facteur permettant de progresser vers les étapes d'élimination (étapes 3 à 5).

Cette initiative correspond aux recommandations des experts de la FAO, à savoir de mobiliser des financements et des compétences techniques pour élaborer des outils plus efficaces – notamment pour établir une filière durable de mise au point de médicaments.[1] Elle concourt également aux activités de plaidoyer de la FAO et de l'OMSA en faveur de la création et du développement de réseaux de laboratoires de référence pour la TAA, en vue de faciliter la prévention et la maîtrise de la maladie.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Afin de favoriser l'accès responsable à tout nouveau trypanocide vétérinaire, il est recommandé de prendre les mesures suivantes:

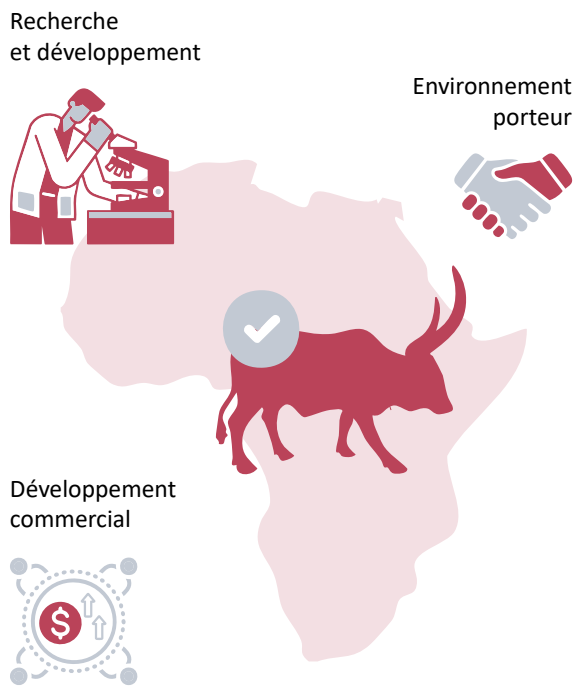
1. accélérer l'harmonisation de la réglementation au niveau régional et l'examen par des experts en ce qui concerne les nouveaux trypanocides vétérinaires;
2. encourager les partenariats public-privé pour cofinancer la mise au point, l'homologation et l'utilisation de nouvelles molécules;
3. investir dans des mécanismes de gestion et de surveillance pour garantir l'utilisation rationnelle et préserver l'efficacité à long terme, et faciliter la mise en circulation de nouveaux produits en formant des professionnels de la santé animale, en veillant à l'existence de systèmes de pharmacovigilance et en sensibilisant les agriculteurs;
4. veiller à l'utilisation responsable et prudente des trypanocides, qu'ils soient nouveaux ou non, selon les principes établis dans les normes internationales et les directives de l'OMSA;
5. coordonner les travaux de recherche afin de maximiser le retour sur investissement en ce qui concerne le transfert de technologies et l'accès équitable aux nouveaux trypanocides vétérinaires;
6. améliorer la surveillance de la TAA et la communication d'informations à son sujet conformément aux normes internationales de l'OMSA et à l'approche de lutte progressive;
7. veiller à ce que les nouveaux produits ne soient pas de qualité inférieure ou falsifiés et signaler tout trypanocide – nouveau ou non – de qualité inférieure ou falsifié aux autorités nationales compétentes et à l'OMSA;
8. poursuivre les recherches sur la mise au point d'un vaccin afin de compléter les outils de lutte hors produits chimiques.

Enfin, l'appel vient appuyer les recommandations formulées lors de la 36e Conférence du Conseil scientifique international de recherche et de lutte contre la trypanosomiase, tenue à Mombasa (Kenya) du 18 au 22 septembre 2023 par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA). Dans ces recommandations, les délégués ont souligné la lenteur des progrès accomplis dans la prévention de la TAA et la lutte contre celle-ci et ont exhorté à accélérer la recherche-développement pour mettre au point de nouveaux trypanocides.[6]

APPEL CONJOINT À L'ACTION

Nous demandons aux gouvernements, aux donateurs, aux organismes de réglementation et aux acteurs de la santé animale de collaborer en vue de permettre un accès responsable à une nouvelle génération de trypanocides vétérinaires. Une action collective et coordonnée s'impose si l'on veut protéger la santé des animaux d'élevage, améliorer la sécurité alimentaire et garantir le bien-être économique de millions de ménages ruraux.

Figure 2. Conjuguer la recherche-développement, le développement commercial et un environnement porteur pour introduire de nouveaux trypanocides sur le marché africain



Source: Auteurs du présent document.

NOTES

1 **FAO.** 2022. *Expert consultation on the sustainable management of parasites in livestock challenged bthe global emergence of resistance – Part 2: African animal trypanosomosis and drug resistance – a challenge to progressive, sustainable disease control, 9–10 November 2021*. FAO Animal Production and Health Report No. 18. Rome. https://doi.org/10.4060/cc2988en

2 **FAO.** 2026. *Lutte progressive contre la trypanosomose animale africaine – Lutter contre les maladies tropicales négligées selon l'approche «Une seule santé»*. Rome. https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd8183fr

3 **Bengaly, Z., Vitouley, S.H., Somda, M.B., Zongo, A., Têko-Agbo, A., Cecchi, G., Adam, Y. *et al.*** 2018. Drug quality analysis of isometamidium chloride hydrochloride and diminazene diaceturate used for the treatment of African animal trypanosomosis in West Africa. Dans: *BMC Veterinary Research*, 14(1): 361. https://doi.org/10.1186/s12917-018-1633-7

4 **FAO.** 2025. *Approche de lutte progressive contre la trypanosomose animale africaine – Directives opérationnelles*. Série technique et scientifique du PLTA, no 13. Rome. https://doi.org/10.4060/cd7991fr

5 **Diall, O., Cecchi, G., Wanda, G., Argilés-Herrero, R., Vreysen, M. J. B., Cattoli, G., Viljoen, G. J., Mattioli, R., et Bouyer, J.** 2017. Élaboration d'un parcours de contrôle progressif pour la trypanosomose animale africaine. (Initialement paru en anglais dans: *Trends in Parasitology*, 33(7): 499-509. https://doi.org/10.1016/j.pt.2017.02.005). https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/bs941f

6 **UA-BIRA.** 2023. *Recommandations/ Résolutions de la 36e Conférence du Conseil scientifique international pour la recherche et le contrôle de la trypanosomiase (CSILT) tenue à Mombasa (Kenya), du 18 au 22 septembre 2023*. Nairobi. https://www.au-ibar.org/sites/default/files/2025-06/20240203_recommendations_36th_isctrc_conference_final_fr.pdf

CONTACTS

PAAT@fao.org
www.fao.org/paat/fr

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Citer comme suit:
FAO, OMSA et UA-BIRA. 2026. *Accélérer l'accès aux nouveaux trypanocides vétérinaires en Afrique*. Rome.
https://doi.org/10.4060/cd9735fr

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

© FAO, 2026
CD9735FR/1/06.26